



**Synthèse de l'intervention dans le cadre du séminaire des chefs de projets du DFE.-Développement/Formation/emploi- (Hand Ball)**  
*Le 20 octobre 2007*

### **Objet**

A travers l'expérience de partenariat conduite en Région Centre, fournir aux chefs de projets DFE des éléments de culture commune sur le dispositif leur permettant d'envisager des partenariats avec le C2RA/DLA, dans leurs différentes régions.

### **Le cadre général de l'intervention**

- *Intervention visant à produire une connaissance du dispositif*

Rappel de l'Objectif du DLA : Aider les associations, les coopératives, les structures d'insertion à développer leurs activités et à consolider leurs emplois, au service des usagers et des territoires.

Architecture et présentation générale (voir diaporama en PJ)

- *Intervention visant à clarifier les fondements du partenariat*

### **Deux raisons majeures d'entrer en partenariat avec les ligues de Hand Ball**

Les objectifs du DFE correspondent aux objectifs d'accompagnement du DLA.

Par ailleurs la volonté de la fédération de structurer son réseau et de le professionnaliser rencontre un des axes de travail du C2RA :

« *Contribution à la structuration et au développement des secteurs d'activité, en collaboration avec les coordinations et les fédérations associatives.(CPCA, IAE et autres réseaux de l'économie sociale et solidaire, en lien avec les DLA.)* »

- *Intervention visant à opérationnaliser les partenariats*

Présentation par le C2RA de définitions, de démarches, d'outils permettant d'envisager les articulations entre la logique du DFE et la logique du DLA. (base CD Rom réalisé par le C2RA du Centre : *Démarches et Méthodologies d'accompagnement* )

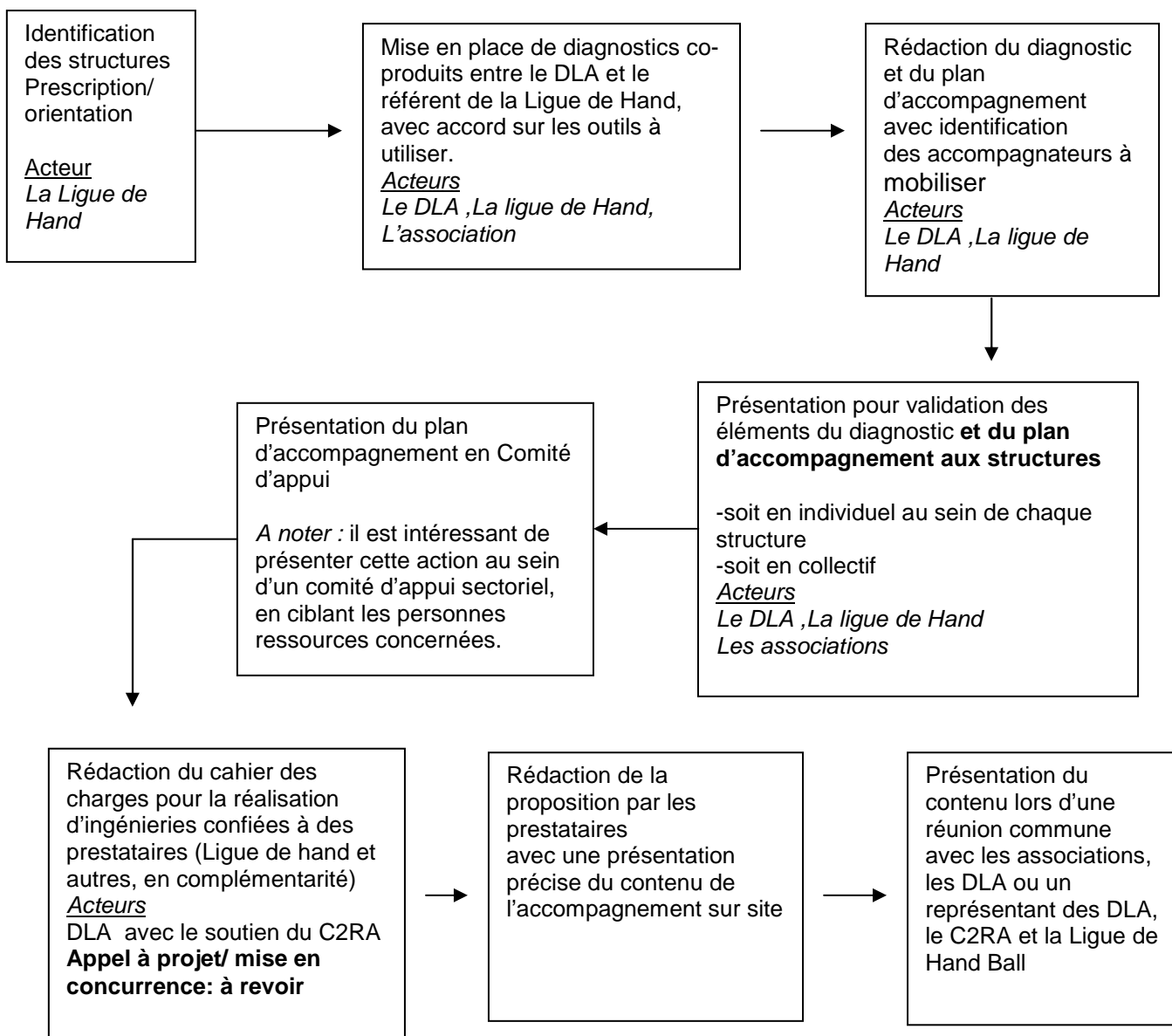
Mise en perspective de l'expérience conduite avec la Ligue de Hand Ball du Centre, en 2006/2007.

(voir ci dessous)

## Quelles conditions pour améliorer l'action d'accompagnement avec la Ligue de Hand Ball ? (octobre 2007)

Ceci nécessite de revisiter en commun les étapes de l'accompagnement.

*Le cheminement, de l'accueil de l'association au choix d'une ingénierie, dans le cadre de l'action avec la Ligue de Hand Ball.*



## Quelques points de vigilance pour fonder le partenariat

### **A) Améliorer, avant le début de l'action, les coopérations avec le DLA**

La ligue ne peut déterminer seule les structures à accompagner.

C'est l'acte de diagnostic qui permet de déterminer, en commun avec le comité d'appui, les structures à accompagner. Le diagnostic peut prendre différentes formes mais doit être partagé avec la structure et le comité d'appui.

A noter : la ligue de Hand souhaite sensibiliser les structures à la démarche de diagnostic de façon à ce que le maximum d'acteurs de la structure y soit associé ce qui est très intéressant.

Dans cette action, il est choisi de **conduire en commun le diagnostic** (chargé de mission et référent de la structure pour le Hand.) Il conviendra de retravailler sur la complémentarité des outils propre à chacun.

En 2006, chaque DLA avait réuni les référents de son département, pour ce faire.

Réflexion à conduire également sur le moment où se déroule le diagnostic (entre la logique DLA et la logique DFE, en cours de réflexion à ce niveau).

A noter : la réalisation d'un diagnostic commun a été très pertinente. Elle permet aux DLA de mieux comprendre la spécificité des clubs de Hand et aux référents de mieux maîtriser la conduite du diagnostic et son analyse.

La participation de **personnes ressources** au sein du **Comité d'Appui**.

Pour la Ligue, les personnes ressources sont les référents des structures. Dans le Comité d'appui dédié à cette action, il faudra envisager la pertinence des personnes à associer, en sus des représentants associatifs habituels sollicités sur ce secteur: les CDOS.

**La rédaction du plan d'accompagnement et les conditions d'une réalisation de qualité.** La ligue de Hand a remis au C2RA un portefeuille de compétences et est donc bien identifiée comme prestataire.

A ce stade, il s'agira de bien articuler l'intervention directe des référents identifiés par la Ligue de Hand, sur des compétences précisées, avec l'intervention d'autres prestataires, si les compétences utiles n'existent pas au sein de la Ligue de Hand.

#### **A noter**

Il convient de retravailler sur la **question des compétences des référents** qui vont assurer **l'accompagnement sur site**, en sus des temps d'accompagnement en collectif et ceci, non dans l'absolu, mais **pour répondre aux exigences des objectifs qualitatifs des DLA**.

La Ligue de Hand a mis en place une formation de formateurs de 3 jours, sur l'action précédente. Elle compte continuer son effort de professionnalisation.

Le C2RA propose, avant la mise en oeuvre d'une nouvelle action d'accompagnement de **professionnaliser les référents sur la culture du DLA et des actes d'accompagnement** conduits à travers le diagnostic, l'ingénierie et le suivi post accompagnement.

### **B) Améliorer les coopérations au cours de l'accompagnement**

Il convient d'organiser les conditions du suivi en utilisant la fiche de suivi, par étape, (outil méthodologique C2RA/DLA région centre) permettant un lien simple avec les chargés de

mission DLA, sur le plan de la conformité avec la convention mais également sur le plan des dysfonctionnements ou aléas pouvant survenir : **c'est un outil de veille obligatoire.**

Par ailleurs on peut, sur cette action précise, penser d'autres formes de suivi dont une participation des chargés de mission DLA à une rencontre collective avec les référents, en cours d'action.

### **C) Améliorer les coopérations en fin d'accompagnement**

Les chargés de mission ont établi des modalités d'appréciation d'une ingénierie. Celles ci doivent être présentées à la Ligue de Hand et aux référents en début d'action, via le C2RA sachant que la Ligue possède son propre référentiel d'évaluation.

#### **La mesure d'impact**

A conduire sur des bases partagées et sans redondance entre les démarches des uns et des autres puisque la ligue comme le C2RA/DLA ont leurs propres outils.

### **Autres améliorations**

Suivi conventionnel plus rigoureux de la part de la LIGUE

Question: **l'appel à concurrence/ A voir avec le CNAR et L'Avise**

### **L'articulation entre le partenariat avec la Ligue de Hand et le partenariat construit avec le CROS Centre**

La Ligue de Hand souhaite professionnaliser un réseau de personnes ressources comme accompagnateurs des clubs, sur les territoires. Cette démarche de structuration doit pouvoir s'inscrire dans les dynamiques de réflexion actuelle sur la professionnalisation des acteurs de l'accompagnement et la structuration des réseaux associatifs.

En effet, ce type de démarche peut être une des dynamiques à développer sur d'autres Ligues actuellement accompagnées dans leur professionnalisation, par le CROS Centre, dans le cadre du plan sectoriel d'accompagnement 2007.

Par ailleurs, le CROS Centre souhaite revisiter ses partenariats avec le dispositif ce qui doit pouvoir aboutir à la signature d'une convention partenariale avec le C2RA du Centre

Il est important de cerner à ce stade les articulations entre le plan sectoriel et l'action avec la Ligue de Hand, de vérifier ensemble comment avancer sur la structuration des personnes ressources, sur les territoires, de voir comment les compétences mutuelles du CROS et de la Ligue de Hand peuvent se renforcer sur la fonction prestataire etc

#### **GIP Alfa Centre / C2RA**

*Marie Clotilde Bastide*

*Chargée de mission*

*10 rue saint Etienne*

*45000 Orléans*

*Tel: 02 38 77 83 34*

<http://www.alfacentre.org/c2ra/html/accueil.htm>